

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES  
DE



DELLEY-PORTALBAN-GLETTERENS

Séance intercommunale du 22 novembre 2018

Présidence :	Chambettaz Edgar	Delley-Portalban
Présents :	Gavillet Nicolas	Delley-Portalban
	Guerry Claude-Alain	Delley-Portalban
	Perriard Jean-François	Delley-Portalban
	Bongard Serge	Gletterens
	Guinnard Sébastien	Gletterens
	Leuenberger Nicolas	Gletterens
	Savoy Nicolas	Gletterens
	Folly Bruno	Exploitant STEP
Excusé :	Schuwey Nicolas	
Lieu :	Bureau communal, Gletterens	

*Objet du jour*

1. Salutations
2. Approbation du procès-verbal du 26 avril 2018
3. Présentation du budget de l'exercice 2019
  - fonctionnement
  - approbation
4. Informations et divers

**Point 1 – Ouverture de l'assemblée**

M. Chambettaz salue cordialement les délégués de l'Association ainsi que M. Bruno Folly. L'assemblée a été convoquée conformément à la loi en vigueur par invitation personnelle adressée aux délégués et par insertion dans la Feuille Officielle.

M. Chambettaz procède à la présentation de l'ordre du jour approuvé, à l'unanimité, par les délégués présents.

## **Point 2 – Approbation du procès-verbal**

Les délégués ayant consulté le procès-verbal de l'assemblée du 26 avril 2018 l'approuvent à l'unanimité, sans objection.

## **Point 3 – Présentation du budget de l'exercice 2019**

Présentation du budget qui se solde par une charge totale s'élevant à Fr. 473'950.00.

Quelques précisions sont fournies :

- 010.315.00                    Suite à l'audit effectué par Infotaem, il a été constaté que le PC a été identifié comme vulnérable et à risque.  
L'offre comprend la configuration, le logiciel, les frais d'ingénieurs.
- 710.318.03                    Le montant est lié aux frais de régionalisation de l'épuration dont la première étude débutera en janvier 2019.

M. Chambettaz précise que suite à la séance d'information du 3 octobre dernier, les délégués ont été renseignés sur la situation de la régionalisation de l'épuration de la Basse-Broye.

Le COPIL va se réunir au début de l'année prochaine et, comme déclaré, les responsables des services de l'environnement vaudois et fribourgeois ainsi que les ingénieurs du bureau Holinger seront à disposition.

## **Approbation du budget**

Les délégués présents approuvent le budget soumis à l'unanimité, sans objection.

## **Point 4 – Divers**

M. Chambettaz rappelle que le contrôle des bâtiments s'effectue normalement et suit son cours. Actuellement, ces travaux s'exécutent sur le secteur de Gletterens.

Quant au secteur Portalban, certains travaux de mise en conformité doivent encore être réalisés par les propriétaires concernés.

Au niveau de la régionalisation "Basse-Broye", les études vont se poursuivre et des prises de positions sur les coûts seront encore à prendre. Il est rappelé que deux sites sont retenus, soit Avenches et St-Aubin. Dossier à suivre !

M. Folly fournit quelques renseignements sur les travaux exécutés à la STEP dont le fonctionnement donne, à ce jour, satisfaction.

*Séance intercommunale du 22 novembre 2018*

Plus aucune question n'étant posée, M. Chambettaz lève l'assemblée et adresse ses remerciements aux membres du comité de direction, aux délégués et à Messieurs Bruno Folly et Thierry Guyot pour leur collaboration.

**Prochaine rencontre** : jeudi 11 avril 2019 à Delley

**Au nom de l'Association intercommunale**

La secrétaire



J. Martin

Le Président



Ed. Chambettaz